

TABLEAU COMPARATIF

Dispositions en vigueur

Texte de la proposition de loi

Texte adopté par la commission
du Sénat en première lecture

**Proposition de loi visant à la
présentation par le
Gouvernement d'un rapport au
Parlement sur la mise en œuvre
des préconisations relatives aux
éventuels risques liés à l'emploi
de matériaux issus de la
valorisation de pneumatiques
usagés dans les terrains de sport
synthétiques, et usages
similaires, établies par l'Agence
nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de
l'environnement et du travail le
18 septembre 2018**

**Proposition de loi visant à la
présentation d'un rapport au
Parlement sur les actions
relatives aux éventuels risques
liés à l'emploi de granulats de
pneumatiques dans les terrains
de sport synthétiques et usages
similaires**

Amdt COM-1

Article unique

Le Gouvernement présente au Parlement, avant le 1^{er} janvier 2020, un rapport dressant l'état d'avancement de chacune des préconisations établies dans la note d'appui scientifique et technique publiée par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail le 18 septembre 2018, relative à une demande sur les éventuels risques liés à l'emploi de matériaux issus de la valorisation de pneumatiques usagés dans les terrains de sport synthétiques et usages similaires. ~~Ce rapport fait l'objet d'un débat au Parlement.~~

Article unique

Le Gouvernement présente au Parlement, avant le 1^{er} janvier 2020, un rapport dressant l'état d'avancement de chacune des préconisations établies dans la note d'appui scientifique et technique publiée par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail le 18 septembre 2018, relative à une demande sur les éventuels risques liés à l'emploi de matériaux issus de la valorisation de pneumatiques usagés dans les terrains de sport synthétiques et usages similaires.

Amdt COM-2